

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT UN PROJET DE MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT

Le 15 mai 2019, le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté le projet de règlement numéro 33-19, lequel a pour but de modifier le schéma d'aménagement afin de rendre conformes ses dispositions relatives aux zones inondables. Cette modification touche l'ensemble des municipalités de la MRC.

AVIS vous est donné qu'une commission de la MRC dûment formée tiendra une assemblée de consultation publique :

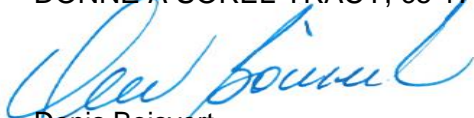
DATE et HEURE : 3 juillet 2019, à 18 h 15.

LIEU : Salle du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec)

Au cours de cette assemblée, la commission expliquera la nature des modifications et les conséquences de leur adoption. La commission entendra également les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

AVIS vous est également donné que copie de ce projet de règlement est disponible au bureau et sur le [site Internet](#) de la MRC ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SOREL-TRACY, ce 17^e jour de juin 2019.



Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier